

Vœu du groupe Toulouse Ensemble pour la préservation de notre qualité de vie dans le futur PLUIH

Affaires Juridiques et Assemblées - Administration du Conseil Municipal
18-0664

Depuis 2014, notre Majorité a travaillé à la réalisation d'une nouvelle réglementation d'urbanisme. Conformément à notre engagement de campagne validé par la volonté populaire, nous y avons inscrit la densité modérée et modulée comme principe directeur. Un équilibre a été atteint entre la nécessité de construire plus et mieux pour accueillir chaque année de nouveaux habitants et la préservation du cadre de vie.

Ce travail, considérable, a été réalisé en concertation avec les élus et habitants de la Métropole pour aboutir à un document équilibré.

La préservation du cadre de vie passe notamment par la protection des espaces verts, des espaces bâtis protégés qui fondent l'identité de nos quartiers, ou des trames vertes et bleues indispensables à la préservation de l'environnement dans des zones particulières, au bord du fleuve et des cours d'eau notamment.

Le 20 septembre dernier, la Commission d'Enquête Publique, dont la mission était d'examiner ce projet de PLUi-H, a émis un avis favorable, mais avec de nombreuses réserves, reprises pures et simples d'expressions d'intérêts particuliers, qui vont à l'encontre de l'équilibre que nous avons atteint.

Ces réserves, si elles étaient levées, entraîneraient potentiellement sur Toulouse Métropole la minéralisation de près de 300 nouveaux hectares d'espaces verts, indispensables au cœur des villes pour lutter contre les îlots de chaleur ! Une grande partie de ces espaces serait donc livrée à l'urbanisation.

Notre Majorité refuse de voir ainsi trahies les légitimes aspirations des habitants qui se sont exprimés lors de nombreuses réunions publiques pour le maintien de leur qualité de vie et, surtout, par l'outil le plus démocratique qui soit : le suffrage universel municipal.

C'est pourquoi le Conseil municipal de Toulouse appelle Toulouse Métropole, décisionnaire sur la prise en compte ou non de ces réserves, à mettre tout en œuvre dans leur examen pour préserver le cadre de vie des Toulousains et notre identité toulousaine.